Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026077-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération n°2026.077

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3
Votants : 15

Objet : Commissions Communales

L'an deux mil vingt-six, le vingt octobre, à dix-huit heures
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2026

Étaient présents : CARMELLINO-DIBON Bruno, CARMELLINO-DIBON Claire, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian, FLEURIET Lynda, FOURNIER Ophélie, GUILLIER Vincent, JALBY Jean-Paul, LAPORTE Alexandre, MAZOUZ Josiane, THOMAS Corine.

Absents avec procuration :
Mme GANA Dominique avait donné procuration à Mme COQUERY Liliane ;
M. NOËL Patrick avait donné procuration à M. DELESGUES Christian ;
M. PETIT Jean-Pierre avait donné procuration à Mme FLEURIET Lyda

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : M. CARMELLINO-DIBON Bruno

Vu :
- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-22 ;

Le Règlement intérieur du Conseil Municipal prévoit un maximum de 9 membres par commission (Président non inclus).
M. Vincent GUILLIER souhaite intégrer la commission action sociale compte tenu de son implication dans le projet Espace de Vie Sociale.
Il est nécessaire d'apporter une correction sur l'identité d'un membre extérieur de cette même commission.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026077-DE

Commissio	Finances-assurances-ubventions	Personnel	Travaux, Urbanisme, Hydraulique, Accessibilité	Affaires scolaires et jeunesse
Président	M. DELESGUES	M. DELESGUES	M. DELESGUES	M. DELESGUES
Membres	M. CARMELLINO-IBON M. PETIT M. LAPORTE Mme THOMAS M. JALBY	Mme MAZOUZ Mme CARMELLINO-IBON M. JALBY M. NOEL Mme FOURNIER	M. CARMELLINO-IBON M. LAPORTE M. JALBY Mme COQUERY M. NOEL	Mme GANA M. GUILLIER M. JALBY Mme THOMAS Mme FOURNIER Mme COQUERY
	Mme COQUERY M. NOEL Mme GANA Mme MAZOUZ	M. GUILLIER Mme FLEURIET	M. CHAPUIS Mme FLEURIET Mme MAZOUZ	Mme CARMELLINO-IBON

Commissi on	Commerce, habitat et tourisme	Circulation, sécurité, cimetière et plan communal de sauvegarde	Communication, manifestations, vie associative et culture	Action Sociale
Président	M. DELESGUES	M. DELESGUES	M. DELESGUES	M. DELESGUES
Membres	M. CHAPUIS M. GUILLIER Mme FLEURIET M. CARMELLINO-DIBON Mme MAZOUZ M. LAPORTE Mme COQUERY M. NOEL M. JALBY	M. CHAPUIS Mme GANA M.CARMELLINO-DIBON Mme MAZOUZ M. PETIT M. LAPORTE Mme THOMAS M. JALBY M. NOEL	M. CHAPUIS Mme GANA M. GUILLIER Mme FLEURIET M. PETIT Mme COQUERY Mme FOURNIER Mme CARMELLINO-DIBON	M. PETIT Mme CARMELLINO-DIBON M. JALBY M. NOEL Mme FOURNIER Mme GANA M. Vincent GUILLIER Personnes extérieures associées : Paul MARECHAL Florence THIERY DE REMBAU Emmanuel JALBY Nicole DAVIDIAN Jean-Pierre TOUZERY Sylvie LAPORTE

Une commission générale, composée de l'ensemble des conseillers municipaux est aussi instituée pour permettre de débattre avec l'ensemble des conseillers de sujets ou projets revêtant une importance particulière.

Des personnes extérieures sont associées dans le cadre de la commission action sociale pour conserver le conseil de personnes extérieures comme cela était fait dans le cadre du CCAS qui était composé paritairement de membres du conseil municipal et de membres extérieurs.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026077-DE

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

MODIFIE la composition des commissions municipales telle que précitée.

Le Secrétaire, M. CARMELLINO-DIBON Bruno

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 21 octobre 2026
Le Maire, Christian DELESGUES

MAIRIE DE SAINT-SATUR
18300

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 23 octobre 2026

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026077-DE